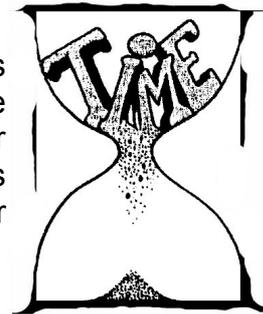


Spécial Secteur Local

Hélios – Moral en berne, et pour cause

On voudrait couler le navire que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Fin d'année 2009, période critique en poste comptable, le plateau Hélios a eu la judicieuse idée d'intégrer une nouvelle version. Résultats : gros dysfonctionnements pendant plusieurs jours, le sablier qui n'en finit plus de compter les secondes sans que rien ne se passe.



De qui se moque-t on ?

A l'heure actuelle, les utilisateurs Hélios font le même constat : "on nous méprise", "de qui se moque-t on ?", "les renforts ne sont pas suffisants", "Pour qui passe-t-on auprès des ordonnateurs ?"

Il est irresponsable de diffuser une version sans test réel et de se contenter dans l'urgence de corriger les ANOMALIES générées : 5 ans d'expérience et aux dires de certains une version calamiteuse qui rappelle un état des lieux ayant conduit à la pause qualité !

Et dans la continuité, une campagne de comptes de gestion contaminée elle aussi par des anomalies empêchant la demande d'édition des comptes .

L'assistance, notamment de proximité, au réseau doit être développée, la formation continue des collègues ayant basculé depuis longtemps (!) organisée et la rencontre des utilisateurs suscitée pour échanger sur les «bonnes» pratiques.

Délais de paiement et CHD

Fin 2008, en pleine crise financière, le gouvernement a un plan de relance de l'économie. Parmi ce plan, figurait notamment la diminution des délais de paiement (à l'exception des établissements publics de santé).

Depuis le 1er janvier 2010, il est de 35 jours (23 jours pour l'ordonnateur et 12 pour le comptable). Au 1er juillet 2010, il sera de 30 jours (20 jours pour l'ordonnateur et 10 pour le comptable).

Et du coup, un nouvel objectif pour les postes, avec tout ce que cela entraîne comme contraintes et pressions; une course au paiement vite fait, mais pas bien fait. Une dénaturation de la mission de contrôle des dépenses publiques.

La réalité du terrain, ce sont les effectifs insuffisants, des priorités et des abandons de tâches, un service rendu dégradé, le travail qui s'accumule.

Les alertes des chefs de poste, des OS, des élus, ne peuvent trouver leur réponse dans les visites, pleines de mansuétude de la Direction : on bute sur la raison des difficultés à fonctionner, celle des moyens du service public.



Ne manquant de ressources, la Direction Générale sort précipitamment le module CHD sous Hélios, avec un plan ambitieux de formation au début d'année. Alors que la mise en place du Contrôle Hiérarchisé de la Dépense n'a en rien enrichi le métier, si ce n'est de l'alourdir ou de le décrédibiliser auprès des ordonnateurs, la DG s'apprête à généraliser une application même pas expérimentée. La RFM vient de rejoindre le clan des postes expérimentateurs-cobayes, comme si ce poste ne rencontrait pas de difficultés par ailleurs !
Quelle inconscience !

La généralisation du module CHD dans la précipitation doit être abandonnée !

Contrôle de la Paie

Le visa de la paie s'appauvrit, les contrôles sont de moins en moins pointus, voire inexistants, se résumant parfois à un simple ajustement comptable. C'est préjudiciable. Sans parler de la base de documentation nationale qui n'est pas forcément à jour. Cela oblige les collègues à se procurer la documentation à jour auprès de l'ordonnateur ...
Quelle image ??

Recouvrement des produits locaux

Autre sujet d'attention de la DGFIP mais dans quelles conditions se fait le recouvrement en poste ?

Difficilement, le réseau le sait : priorité donnée de fait à la dépense, manque de moyens d'où les demandes de l'équipe de renfort mais aussi et surtout Hélios et les insuffisances du référentiel tiers et la livraison tardive de l'automate des poursuites.

Service aux collectivités locales

La DGFIP matraque avec la nouvelle offre de service aux collectivités locales. Plus d'affichage que de réels progrès au service des ordonnateurs. Cela n'empêche pas M LE FLOC'H LOUBOUTIN de les «charger», notamment les élus issus du milieu rural et de les rendre responsables du retard en matière de gestion publique locale qui incomberait aux manières de travailler de certaines mairies.

Quel toupet !

En lien avec la réforme territoriale, le réseau de proximité est clairement menacé. Aujourd'hui, faute d'emplois et de moyens, comment peut-on imaginer un comptable public (et l'ensemble du personnel) rendre le service attendu par les ordonnateurs quand on doit gérer deux, voire quatre cantons à la fois.

Service aux usagers

Vaut-il mieux avoir affaire à un problème résultant de fiscalité ou de gestion publique ?

La question peut paraître saugrenue, mais elle est réelle. Selon le DRFIP, le choix actuel dans les trésoreries mixtes est de favoriser le service aux ordonnateurs ("il est plus difficile de calmer les élus qu'un contribuable").

Très souvent on se retrouve avec un(e) collègue à gérer et répondre aux questions d'assiette et de recouvrement de l'impôt, sans parler de GAIA, PVFI, GFU, ...

Déshabillons le secteur recouvrement pour éteindre le feu sur le secteur local.

De plus en plus de collègues sont contraints de décrocher le téléphone des matins ou après-midi entiers pour pouvoir exercer leurs missions. C'est sans parler des postes ruraux ou péri-urbains qui ferment au public faute de personnels.

Et demain ? Le projet de maisons des Finances (avec garantie de la séparation des missions) est plus que jamais d'actualité.

La comptabilité hospitalière

La gestion des hébergés et la spécificité du volume des titres en gestion hospitalière doivent être pris en compte dans un gros poste comptable comme le CHU de Toulouse dont la bascule à Hélios est prévue en juin.

Les premiers travaux effectués dans le poste pour préparer le passage à Hélios ne sont pas de nature à rassurer les collègues sur les désagréments attendus lors de la bascule, notamment en matière d'encaissement des près de 500.000 titres.

L'expérimentation concluante d'un CHU sur Hélios doit être le préalable au passage des autres établissements et non pas tous en 2010, parce que cela a été décidé en haut lieu, faisant fi des enjeux de gestion des CHU et des dégâts si cela se passait mal !

Le constat que nous faisons dans les postes est catastrophique, combien de fois entend-on "on va droit dans le mur" ? La Direction le sait.

Ne vous leurrez pas non plus sur les bienfaits que procurerait toute modernisation. Rappelons qu'au titre du taux de pénétration de la dématérialisation, des dizaines d'emplois ont été supprimés par **anticipation** et ... cerise sur la gâteau, avec Hélios, près de 300 emplois ont été sacrifiés sur l'autel des **gains de productivité !!!**

Voilà la réalité !

Le réseau n'est plus en position de jouer son rôle faute de moyens, c'est la raison pour laquelle il est condamné si nous ne le défendons pas.

M Parini vient à Toulouse le 2 mars pour parler de sa réalité à lui.

Sachons collectivement lui faire entendre la VERITE !

Quand les élus s'en mêlent !

L'État doit aller au bout de ses engagements pour assurer la continuité du service public, en donnant les moyens au Trésor de travailler convenablement." C'est dit.

La Provence 3 janvier 2010

VALLÉE DES BAUX - ALPILLES

Pierre Godot: "Et la continuité du service public?"

Le coup de gueule du directeur général de la communauté de communes

En ce début d'année, Pierre Godot, le directeur général de la communauté de communes Vallée des Baux Alpilles est tout colère. Et pour cause: les entreprises sollicitées par la CCVBA n'ont pas été payées depuis le 12 novembre dernier. "Alors que nos ordres de dépenses (environ 300 000 €) ont été établis dans les temps,

la Trésorerie de Maussane, qui doit financer nos factures, est en retard, explique-t-il. Du coup, nos fournisseurs, qui sont des entreprises de la région, ne sont pas payés depuis un mois et demi. C'est d'autant plus regrettable qu'on nous demande, à longueur de temps, d'aider les entreprises, surtout en période de crise où, pour elles, le paiement d'une facture est le bienvenu. En attendant, elles sont obligées, elles, de payer leurs impôts et leurs charges car l'administration ne leur

accorde pas le moindre délai." Pour autant, le directeur général de la CCVBA ne critique

"Nos fournisseurs ne sont plus payés depuis un mois et demi!"

pas les agents du Trésor public de Maussane. "Je sais qu'ils font tout ce qu'ils peu-

vent, avec les moyens qu'on leur donne. Je ne leur jette pas la pierre. Mais je critique le système. Le fait est qu'avec les vacances et les RTT, ils n'étaient, la semaine dernière, que deux pour assurer le service, alors que la période actuelle est pourtant très lourde. Ce n'est pas normal. L'État doit aller au bout de ses engagements pour assurer la continuité du service public, en donnant les moyens au Trésor de travailler convenablement." C'est dit.

Mathieu GIRANDOLA

Publié le 22/10/2009 03:56 | LaDepeche.fr

Barbazan. Trésor public: le voeu de Patrice Rival

Lors de la session du Conseil général relative au vote du budget supplémentaire (2e décision modificative), Patrice Rival, conseiller général du canton de Barbazan, a déposé le voeu suivant concernant le maintien des effectifs du Trésor public : « Depuis le regroupement des services du Trésor public des cantons de Barbazan et Montréjeau, qui nous était annoncé comme une rationalisation des moyens destinée à une meilleure efficacité, nous déplorons malheureusement des délais de traitement des dossiers de plus en plus longs. Il est désormais démontré que, ce que nous dénonçons comme une atteinte à la présence des services publics de proximité, se produit. Afin de ne pas continuer à amputer nos territoires ruraux d'une présence de proximité et de qualité des services de l'état, je demande le renforcement des effectifs qui, malgré toute leur implication et leur compétence, ne peuvent faire face à des tâches de plus en plus nombreuses et surtout complexes ».

TOUS EN GREVE, LE 2 MARS
VENONS MASSIVEMENT A LABEGE
POUR METTRE LES POINTS SUR LES I A PARINI

RASSEMBLEMENT A PARTIR DE 9H00 - LABEGE DIAGORA

Bus mis à disposition sur les sites du Département